

# Un peu de Libre (et de Framasoft) dans la brochure Sésamath

À destination du professeur coordonnateur de mathématiques de l'établissement, une **brochure** présentant l'œuvre (féconde et exemplaire) de l'association **Sésamath** est en train d'être envoyée à **tous les collègues de France**, huit milles unités mine de rien. Vous la trouverez en pièce-jointe ci-dessous.



Nous l'avons plusieurs fois évoqués sur ce blog : le logiciel libre éducatif doit beaucoup à Sésamath.

Eux, modestes, ont plutôt tendance à retourner le compliment en n'oubliant jamais de remercier le logiciel libre de leur avoir offerts licences, outils, formats, modèles collaboratifs... bref, un terreau fertile à l'épanouissement de leurs projets.

C'est dans cet état d'esprit qu'ils ont souhaité inclure dans la brochure une page dédiée au logiciel libre<sup>[1]</sup>, qu'ils m'ont fait l'honneur de demander de rédiger.

Fin de l'annonce « côté scène ». Parce que « côté coulisses », ça a été plus prosaïque :

- *Salut Alex c'est Sésamath, tu te souviens du projet de brochure...*
- *Euh... oui, oui bien sûr.*
- *Tu nous avais dit que tu serais prêt pour le 15.*
- *C'est-à-dire que...*

- *Nous sommes le 20, et on n'a plus que quelques heures avant de l'envoyer à l'impression !*
- *Euh, oui, m\*\*\*, j'ai combien de temps tu dis ?*
- *Quelques heures !*

Condenser « le libre » en une courte page, l'exercice était déjà difficile en soi. Mais là... Toujours est-il que le résultat est reproduit ci-dessous. N'hésitez pas à amender et critiquer, histoire que ça puisse resservir en version améliorée pour une prochaine fois.

## **Esprit Libre !**

*Page 14 de la brochure Sésamath – Licence Creative Commons By-Sa*

Logiciels, formats et ressource libres sont tout indiqués pour accompagner notre usage des TICE.

### **Logiciels libres**

Un logiciel libre est un logiciel dont la licence dite libre donne à chacun (et sans contrepartie) le droit d'utiliser, de modifier, de dupliquer, et de diffuser (donner et vendre) le dit logiciel. On le trouve le plus souvent en libre téléchargement sur Internet (ce qui fait dire à certains un peu abusivement qu'il est « gratuit »). On peut l'étudier et l'adapter à ses besoins, ce qui, contrairement à un logiciel « non libre » ou « propriétaire », implique d'avoir accès à son « code source » c'est-à-dire son secret de fabrication. On peut le copier et le distribuer librement aux élèves, ce qui contribue à lutter contre la fracture numérique.

Les logiciels libres couvrent tout le spectre applicatif, à commencer par le système d'exploitation lui-même puisque Linux (qui se décline en distributions : Ubuntu, Mandriva...) offre une véritable alternative à Windows ou Mac.

Parmi les logiciels libres les plus utilisés, on peut citer la

suite bureautique OpenOffice.org (traitement de texte, tableur, présentation), le navigateur Firefox, le client de messagerie Thunderbird ou encore le logiciel de retouche d'images Gimp. On notera qu'une distribution Linux intègre dès le départ la plupart de ces applications. On notera également que les logiciels libres sont très présents sur Internet permettant la création de blogs (exemple WordPress), de wikis (Mediawiki), de forums (phpBB) et de sites collaboratifs (Spip).

## **Les formats ouverts**

Qu'advient-il de nos fichiers numériques dans dix ans, si ils ont été créés par un logiciel propriétaire qui n'existe plus ou qui n'est plus capable de les lire ? C'est la question des formats, les trois petites lettres qui suivent « le point » dans le nom de nos fichiers.

L'usage de formats ouverts, standardisés et documentés, garantit la pérennité des fichiers et la communication avec l'extérieur, quelque soit la configuration de mon matériel informatique. Ainsi l'Open Document Format (ODF) peut-être lu et retravaillé, sous Windows, Mac ou Linux, sur de nombreuses suites bureautiques dont OpenOffice.org.

## **Les ressources éducatives libres**

Directement influencées par les logiciels libres, les ressources éducatives libres sont des ressources pédagogiques qui favorisent l'usage, l'échange, le partage et la coopération. Nous ne sommes plus sous le régime, souvent contraignant en milieu scolaire, du « tous droits réservés » mais dans celui, plus flexible, du « certains droits réservés ».

Ainsi un enseignant, qui utilise un document (texte, photo, vidéo...) placé sous la licence Creative Commons By-Sa, sait qu'il peut le copier et le proposer à ses élèves, le modifier pour l'adapter à son apprentissage, du moment qu'il conserve

et fait mention de la paternité de l'œuvre et que son éventuellement version dérivée est elle-même soumise à la même licence.

## Notes

[1] On trouvera également dans la brochure une page dédiée à Framasoft. Sur une idée de Sésamath, je précise ☐